



CONSEIL DE LA VALLEE CONSIGLIO REGIONALE DELLA VALLE D'AOSTA

Réf. n. 893

Aoste, le

31 GEN 2013

LETTRE RECOMMANDEE
AVEC ACCUSE DE RECEPTION

Aux Membres de la IV^e Commission
permanente du Conseil:

AGOSTINO Salvatore
BIELER Mauro
BENIN Anacleto
FONTANA Carmela
PERRON Livio
VIÉRIN Laurent

A l'Assesseur au territoire et à l'environnement

Au Conseiller BERTIN Alberto

Au Conseiller DONZEL Raimondo

et, p.i.:

Au Président du Conseil de la Vallée

Au Président de la Région

A l'Assesseur au tourisme, aux sports, au
commerce et aux transports

Aux Conseillers régionaux:
IMPÉRIAL Hélène
PROLA Piero
ROSSET Andrea
TIBALDI Enrico
ZUCCHI Alberto



CONSEIL DE LA VALLEE CONSIGLIO REGIONALE DELLA VALLE D'AOSTA

Au Secrétaire général

Au Bureau des Groupes du Conseil

Objet: Convocation.

J'ai l'honneur de vous informer que la IV^e Commission permanente du Conseil est convoquée pour le **mardi 5 février 2013 - 14h30** à Aoste, dans la **Salle Commissions** de la Présidence du Conseil régional, pour l'examen des points inscrits à l'ordre du jour suivant:

- 1) Communications du Président.
- 2) Approbation du procès-verbal n° 158 (sommaire) du 15 janvier 2013 (*annexe envoyée par courriel*).
- 3) Auditions sur la proposition de loi n° 207, présentée par les Conseillers régionaux Bertin, Cerise Giuseppe, Donzel, Fontana, Louvin, Morelli et Rigo, portant "*Modificazioni alla legge regionale 7 giugno 1999, n. 12 (Principi e direttive per l'esercizio dell'attività commerciale)*" :
 - **14h30** : Mme Manuela ZUBLENA, l'Assesseur au territoire et à l'environnement ;
 - **15h** : Représentant du CPEL.
- 4) **15h30** : Audition du Président de Rete Imprese Italia sur le projet de loi n° 204, portant "*Modificazioni alla legge regionale 7 giugno 1999, n. 12 (Principi e direttive per l'esercizio dell'attività commerciale)*" et sur la proposition de loi n° 207.



CONSEIL DE LA VALLEE CONSIGLIO REGIONALE DELLA VALLE D'AOSTA

A l'initiative du Gouvernement régional (Assesseur au tourisme, sport, commerce et transports)

- 5) Projet de loi n° 204, présenté le 11 juillet 2012, portant: "Modificazioni alla legge regionale 7 giugno 1999, n. 12 (Principi e direttive per l'esercizio dell'attività commerciale)". **Rapporteur: M. le Conseiller BIELER.**

A l'initiative des Conseillers régionaux Bertin Alberto, Cerise Giuseppe, Donzel Raimondo, Fontana Carmela, Louvin Roberto, Morelli Patrizia et Rigo Gianni

- 6) Proposition de loi n° 207, présenté le 2 octobre 2012, portant: "*Modificazioni alla legge regionale 7 giugno 1999, n. 12 (Principi e direttive per l'esercizio dell'attività commerciale)*". **Rapporteur: M. le Conseiller DONZEL.**

Veillez croire, Mesdames et Messieurs, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.



LE PRÉSIDENT
(Diego EMPEREUR)

MB